



FONDS POUR LE RUGBY COMMUNAUTAIRE





SOMMAIRE EXECUTIF

Le Fonds HSBC pour le rugby communautaire est un programme qui offre un large éventail de subventions visant à favoriser la durabilité et la croissance du rugby au Canada. Le Fonds, présenté en partenariat par Rugby Canada et la Banque HSBC Canada, permet à tous les clubs de rugby inscrits, ainsi qu'aux écoles et aux organismes communautaires au Canada de soumettre une demande de financement en fonction des lignes directrices et des critères fournis par le programme. Toutes les demandes seront traitées avec la même attention et les bénéficiaires des subventions seront annoncés plus tard cette année.



JAMIE LEVCHUK

PDG (par intérim), Rugby Canada

La Banque HSBC Canada est un soutien fantastique et un moteur de l'expansion du rugby au Canada et dans le monde. En tant que partenaire principale du programme Rookie Rugby de Rugby Canada, la Banque HSBC Canada investit grandement dans les programmes de base, et nous sommes très enthousiastes à l'idée de travailler avec elle sur cette nouvelle initiative pour redonner directement aux clubs de rugby et aux organismes communautaires canadiens.



LINDA SEYMOUR

Présidente et chef de la direction, Banque HSBC Canada

À HSBC, nous sommes solidaires et nous réussissons ensemble. Nous croyons au pouvoir de nos différences pour nous rendre plus forts, donc nous travaillons à rendre nos communautés plus inclusives et accessibles. Le Fonds HSBC pour le rugby communautaire veille à l'essor de la communauté rugbystique aujourd'hui et à l'avenir. Le fonds soutiendra les clubs et les organismes dans leurs plans de « retour au jeu » et dans leurs initiatives pour développer ce sport dans diverses communautés, contribuant ainsi à égaliser les chances des jeunes athlètes à travers le pays.

HISTORIQUE DU PARTENARIAT

La Banque HSBC Canada est le partenaire en titre du programme Rookie Rugby et le partenaire bancaire officiel de Rugby Canada depuis 2017. À l'échelle mondiale, HSBC soutient la croissance du rugby en étant commanditaire en titre des HSBC World Rugby Sevens Series.

FONCTIONNEMENT



PREMIÈRE ÉTAPE L'IDÉE

Un organisme communautaire identifie une opportunité de faire croître, de développer ou de protéger le rugby au niveau local.



DEUXIÈME ÉTAPE LA DEMANDE

Un responsable de projet remplit la demande électronique et la soumet à Rugby Canada avant le 24 avril 2022.



TROISIÈME ÉTAPE LE PROJET

Les organismes communautaires retenus reçoivent des fonds pour appuyer ces projets. Rugby Canada collaborera avec les responsables des projets retenus afin de promouvoir l'excellent travail qui est fait pour cultiver le rugby communautaire.

FONDS DISPONIBLES

Les organismes communautaires peuvent faire une demande pour un des quatre montants de financement suivants :

\$500

\$2,000

\$5,000

\$10,000



TYPES DE PROJETS ADMISSIBLES

Les projets admissibles sont ceux qui cultivent, développent et protègent le jeu communautaire, en se concentrant plus particulièrement sur les trois points suivants:

CULTIVER

Améliorer **L'INCLUSION, LA DIVERSITÉ, L'ÉQUITÉ ET L'ACCESSIBILITÉ** du rugby au sein d'un club, d'une école ou d'un organisme communautaire.*

Introduire au sein d'une communauté de rugby de **NOUVEAUX PROGRAMMES POUR LES JEUNES** qui n'existaient pas auparavant.*

Créer ou développer des **ACTIVITÉS DE ROOKIE RUGBY HSBC** dans les écoles et les communautés locales.

Proposer des programmes de **RUGBY POUR PERSONNES À COMPÉTENCES MIXTES** au sein de la communauté locale.

DÉVELOPPER

Renforcer la capacité de prestation de programmes par la formation **D'ENTRAÎNEURS OU D'OFFICIELS DE MATCH** au sein de la communauté rugbystique.*

Acheter de **L'ÉQUIPEMENT** essentiel pour des programmes de rugby nouveaux ou existants, ce qui peut inclure des ballons de rugby, des cônes, des drapeaux et des dossards

Accroître les possibilités ou améliorer la qualité des environnements d'entraînement et de jeu du rugby grâce au **DÉVELOPPEMENT DES INSTALLATIONS**.

PROTÉGER

S'assurer que des **ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE (EPI)** adéquats sont disponibles pour tous les participants.

Appuyer la mise en œuvre de la formation et des politiques de **SÉCURITÉ DANS LE SPORT** pour les participants.

Proposer du financement pour appuyer les participants concernés à obtenir les **VÉRIFICATIONS DE L'HABILITATION À TRAVAILLER AUPRÈS DE PERSONNES VULNÉRABLES**.

RECHERCHE qui se concentre sur le bien-être des joueurs pendant le jeu ou la culture du rugby dans la communauté.

* Indique un projet prioritaire **CLIQUEZ ICI** pour voir les demandes retenues en 2021.

APERÇU DES CONDITIONS



PROJETS PRIORITAIRES

La priorité sera donnée au club de rugby, à l'école ou à l'organisme communautaire qui fait une demande de subvention dans le cadre du type de projet Cultiver ou Développer, tel que mentionné à la page trois du présent document. Une attention particulière sera accordée aux projets qui visent à :

- Améliorer l'inclusion, la diversité, l'équité et l'accessibilité du rugby au sein d'un club, d'une école ou d'un organisme communautaire.
- Introduire au sein d'une communauté rugbystique de nouveaux programmes qui n'existaient pas auparavant.
- Renforcer la capacité de prestation de programmes par la formation d'entraîneurs ou d'officiels de match au sein de la communauté rugbystique.

ADMISSIBILITÉ AU FINANCEMENT

Pour être admissible au financement, le demandeur doit être :

- Un club de rugby inscrit et en règle avec une fédération provinciale;
- Une école avec ou sans programme de rugby qui cherche à mettre sur pied ou à améliorer ses programmes;
- Un organisme communautaire avec ou sans programme de rugby qui cherche à mettre sur pied ou à améliorer ses programmes.

L'objectif principal du club de rugby, de l'école ou de l'organisme communautaire doit être d'offrir des possibilités de jeu et d'entraînement pour le rugby communautaire.

ATTENTES CONCERNANT LES DEMANDEURS

On attend des demandeurs retenus qu'ils :

- Remplissent un rapport sur ce que le financement a appuyé et comment il a eu des répercussions sur la communauté rugbystique locale, et incluent des détails sur le nombre de participants atteints ainsi que des images et des citations de participants;
- Fournissent, à la fin du projet, des factures qui correspondent à leurs dépenses et au travail détaillé dans la demande originale;
- Soumettent une courte vidéo mettant en avant l'importance des fonds.

CRITÈRES D'ÉVALUATION

Les demandes seront évaluées en fonction des critères suivants :

- Capacité à identifier et à aborder un problème dans la communauté, et approche claire pour apporter une solution.
- Qualité et clarté de la description du projet.
- Budget détaillé et complet du projet qui reflète la description du projet.
- Alignement sur les projets prioritaires décrits dans la section Admissibilité des conditions officielles.
- Alignement sur le pilier n° 1 (« Développer le rugby communautaire ») ou le pilier n° 3 (« Protéger le bien-être des participants ») du [plan stratégique 2021-2023 de Rugby Canada](#).

CE QUI N'EST PAS COUVERT

Le fonds pour le rugby communautaire ne couvre pas :

- Les frais généraux de fonctionnement d'une installation (p. ex., le chauffage et l'électricité);
- Salaires des entraîneurs ou du personnel du programme.

Pour plus de détails sur les critères d'admissibilité, les attentes concernant les demandeurs, les critères d'évaluation et sur ce qui n'est pas couvert par le fonds, veuillez consulter les [conditions officielles](#).



PROCESSUS DE DEMANDE

Les demandes doivent être remplies électroniquement en utilisant l'application en ligne et envoyées à communityfund@rugby.ca. La date limite de dépôt des demandes est le 24 avril à 23 h 59 HNP.

CONDITIONS DE FINANCEMENT SUPPLÉMENTAIRES (JURIDIQUES)

Rugby Canada se réserve le droit de ne pas accorder de financement à une demande retenue si le travail détaillé dans les copies de factures diffère des détails contenus dans la demande.

Les demandeurs qui commencent le travail avant qu'une décision de financement soit prise le font à leurs propres risques et ne doivent pas compter sur l'octroi du financement.

Le montant final de toute subvention est à la discrétion de Rugby Canada et peut être inférieur au montant demandé.

Toutes les subventions peuvent être soumises à des conditions supplémentaires imposées à la discrétion de Rugby Canada.



DEMANDE COMMUNAUTAIRE

CLIQUEZ ICI POUR COMMENCER

En cliquant sur le lien ci-dessus, vous serez dirigé vers le formulaire de demande de la communauté. Le présent formulaire a été créé sous la forme d'un formulaire PDF à remplir. Pour pouvoir remplir ce document électroniquement, vous devez avoir Adobe Reader (version 8.1) ou une version plus récente. Vous devez télécharger et sauvegarder ce fichier avant de le remplir.

Que ce soit sur un Mac ou un PC, vous devez utiliser Adobe Reader pour pouvoir remplir ce formulaire. Vous pouvez télécharger Adobe Reader pour Mac et PC à l'adresse <https://get.adobe.com/fr/reader/>



Si vous utilisez un Mac, veuillez noter que vous devez ouvrir le formulaire dans Adobe Reader (version 8.1) ou une version plus récente pour le remplir, et non dans l'application d'aperçu par défaut de Mac.